

Monsieur le Dasen,

Nous avons été contactées par plusieurs collègues concerné-es soit par la formation Direction soit par les animations pédagogiques proposées en soirée.

Certains collègues de la circonscription d'Ussel peuvent avoir plus d' 1h de route (plus de 2h aller/retour) ce qui impacte l'organisation de leur vie familiale, en soirée. (comment faire par exemple sans mode de garde des enfants quand le conjoint est absent ?)

De plus ils, elles peuvent être retenus à la sortie des classes, ce qui peut les amener à conduire sous stress.

Puisque la visio-conférence est proposée aux personnels ne pouvant pas présenter de pass sanitaire, exclure les personnels vaccinés de cette possibilité est discriminatoire et pénalisant alors qu'ils, elles ont suivi les préconisations gouvernementales.

De plus, les textes sur le temps de travail précisent que l'amplitude maximale ne peut excéder 12h et vous savez que les PE et les directeurs dans la majorité des cas travaillent et/ou se réunissent sur le temps de pause méridienne.

A l'heure de l'anniversaire du suicide de Christine Renan, dans un contexte sanitaire impactant déjà les conditions de travail, les collègues attendent bienveillance et compréhension.

Le Sgen-CFDT insiste donc pour que l'accès à cette formation direction ait lieu sur le temps de travail et à défaut soit proposée à tous les personnels en visio conférence.

Concernant les 3 prochaines sessions de formation directeur et autres formations institutionnelles (qui sont semblables), serait-il possible d'établir un calendrier mutuel de toutes les circonscriptions afin que les collègues puissent s'inscrire au plus près de chez eux ou de leur école selon leur convenance, et aux dates qui leur conviennent ?

Concernant les animations pédagogiques, le contenu des constellations étant co-construit, nous souhaiterions qu'il en soit de même pour l'organisation du temps de travail.

Respectueusement
Les militantes du Sgen-CFDT